



## Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale  
1<sup>er</sup> août 2011  
Français  
Original: anglais

---

### Conférence des Parties

#### Dixième session

Changwon (République de Corée), 10-21 octobre 2011

Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire

#### Programme et budget

#### Résultats financiers des fonds d'affectation spéciale de la Convention

### Rapport sur l'exécution du programme de travail biennal chiffré du secrétariat (2010-2011)

#### Note du secrétariat

##### *Résumé*

Conformément au Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018), le secrétariat planifie et exécute ses travaux et en suit l'état d'avancement au moyen de plans de travail quadriennaux et de programmes de travail biennaux chiffrés. Ces plans et programmes de travail sont établis selon une méthode de gestion axée sur les résultats, et leur contenu est approuvé par la Conférence des Parties. Le secrétariat est prié de présenter à la Conférence des Parties, pour qu'elle l'examine, un rapport sur les résultats qu'il a obtenus dans l'exécution du plan de travail au terme de chaque exercice biennal. Le présent document est le rapport sur les résultats obtenus au 31 mai 2011 par le secrétariat au cours de l'exercice biennal 2010-2011.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–2	3
II. Rapport sur les résultats du secrétariat.....	3–35	3
A. Aperçu des dépenses.....	6–8	4
B. Principales réalisations du secrétariat en 2010-2011: résultats par sous-programme.....	9–35	5
III. Conclusions et recommandations.....	36	38

## I. Introduction

1. Conformément au Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie), que la Conférence des Parties a adopté dans la décision 3/COP.8, le secrétariat, le Mécanisme mondial, le Comité de la science et de la technologie (CST) et le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) planifient et exécutent leurs travaux et en suivent l'état d'avancement au moyen de plans de travail quadriennaux et de programmes de travail biennaux chiffrés. Ces plans et programmes de travail sont établis selon une méthode de gestion axée sur les résultats, et leur contenu est approuvé par la Conférence des Parties. Les institutions et organes susmentionnés de la Convention présentent chacun à la Conférence des Parties, pour qu'elle l'examine, un rapport sur les résultats qu'ils ont obtenus dans l'exécution des plans de travail au terme de chaque exercice biennal, en s'appuyant sur le Règlement et les Règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation<sup>1</sup> et en suivant la méthode de gestion axée sur les résultats. Le présent document rend compte des résultats obtenus par le secrétariat.

2. Étant donné l'étroitesse des liens entre les plan et programme de travail du secrétariat et ceux du CST, du CRIC et du Mécanisme mondial, le présent document doit être lu conjointement avec les rapports sur les résultats des autres institutions et organes de la Convention<sup>2</sup>.

## II. Rapport sur les résultats du secrétariat

3. Dans la Stratégie, le secrétariat de la Convention s'est vu confier un rôle primordial pour la réalisation de l'objectif opérationnel 1 «plaidoyer, sensibilisation et éducation» et l'obtention de certains des résultats correspondant aux objectifs opérationnels 2 «cadre d'action» et 3 «science, technologie et connaissances». Il s'est également vu confier un rôle d'appui pour d'autres objectifs opérationnels.

4. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, la priorité pour le secrétariat consistait à améliorer les services techniques fournis à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires ainsi qu'à perfectionner ses fonctions d'analyse et de transmission des connaissances. Le secrétariat a cherché à renforcer ses fonctions de plaidoyer et de sensibilisation et à encourager la constitution de groupements et une coopération à l'échelle du système, à tous les niveaux. Il s'est employé à faciliter le développement de consultations, de la coordination et de la coopération au niveau régional, et à aider les pays à aligner leurs programmes d'action sur la Stratégie.

5. Conformément à la décision 3/COP.8, le plan élaboré pour que le secrétariat s'acquitte de ses fonctions a été inscrit dans son plan de travail pour 2010-2013 et son programme de travail pour 2010-2011, établis selon la méthode de gestion axée sur les résultats et organisés en fonction des objectifs opérationnels de la Stratégie. L'analyse des progrès accomplis dans l'exécution du plan de travail sert de base à l'établissement du présent rapport.

---

<sup>1</sup> ST/SGB/2000/8.

<sup>2</sup> ICCD/COP(10)/10, ICCD/COP(10)/11, ICCD/COP(10)/13, ICCD/COP(10)/14 et ICCD/COP(10)/15.

## A. Aperçu des dépenses

6. Le tableau 1 présente les dépenses du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification au 31 mai 2011 selon les huit premières lignes de crédit<sup>3</sup> approuvées par la Conférence des Parties dans sa décision 9/COP.9. Si l'on prend à titre indicatif le taux d'exécution du budget idéal de 71 % à ce stade de l'exercice biennal, la plupart des objets de dépense n'a pas excédé les ressources projetées, à l'exception des frais de voyage et de représentation, lesquels étaient en partie liés au financement des sessions du CST et du CRIC. Les dépenses au titre de la formation, des fournitures et des matériels et les frais d'administration communs devraient fortement augmenter au cours des mois restants de l'année, dès lors qu'il va falloir mettre en place le plan des achats et que le paiement des services communs pour le deuxième semestre de l'année devient exigible.

Tableau 1  
**Dépenses par objet de dépense au 31 mai 2011**  
 (En euros)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (2010-2011)</i>	<i>Dépenses au 31 mai 2011</i>	<i>Dépenses en pourcentage du budget</i>
Traitements et autres dépenses de personnel	6 336 700	4 559 496	72,0
Consultants	602 000	542 039	90,0
Voyages autorisés	563 700	610 761	108,3
Formation	255 000	35 288	13,8
Représentation	19 000	25 202	132,6
Frais généraux de fonctionnement	770 000	494 982	64,3
Fournitures et matériels	984 000	138 472	14,1
Frais d'administration communs (Bonn/Genève)	1 135 000	535 645	47,2
<b>Total</b>	<b>10 665 400</b>	<b>6 941 886</b>	<b>65,1</b>

*Abréviations:* Bonn = Bureau des Nations Unies à Bonn, Genève = Office des Nations Unies à Genève.

7. Le tableau 2 expose succinctement la répartition des postes occupés par des membres du personnel engagés pour une durée déterminée. Au 31 mai 2011, le secrétariat de la Convention comptait 47 fonctionnaires nommés à des postes permanents et 2 fonctionnaires au bénéfice d'un engagement temporaire.

<sup>3</sup> Voir ICCD/COP(10)/10, tableau 5.

Tableau 2  
**Nombre de postes permanents et de postes pourvus, par source de financement au 31 mai 2011**

	Budget de base		Fonds complémentaires		Fonds de Bonn		Dépenses d'appui au programme		Total	
	Approuvé	Pourvu <sup>a</sup>	Approuvé	Pourvu	Approuvé	Pourvu	Approuvé	Pourvu	Approuvé	Pourvu
	SSG	1	1							1
D-1	1	0							1	0
P-5	6	6					3	3	9	9
P-4	6,25	6					1	1	7,25	7
P-3	3	5	4	4					7	9
P-2	3	0	1	1	1	1	1	1	6	3
<b>Total partiel</b>	<b>20,25</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>31,25</b>	<b>29</b>
Agents des services généraux	11	11			3	2	5	5	19	18
<b>Total</b>	<b>31,25</b>	<b>29</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>50,25</b>	<b>47</b>

<sup>a</sup> Le nombre de postes P-3 sera réduit afin d'être aligné sur celui du tableau des postes qui a été approuvé dans l'attente du résultat de deux recrutements.

*Abréviations:* SSG = Sous-Secrétaire général, D = Directeur, P = Administrateur.

8. Le tableau 3 montre la répartition par zone géographique et par sexe des fonctionnaires en poste au secrétariat de la Convention dans la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur.

Tableau 3  
**Répartition par zone géographique et par sexe des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur au 31 mai 2011**

Classe	Afrique	Amérique latine et Caraïbes			Europe centrale et orientale	Groupe des États d'Europe occidentale et autres États	Hommes	Femmes	Pourvus
		Asie							
SSG	1	0	0	0	0	0	1	0	1
D-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P-5	3	1	1	0	0	4	7	2	9
P-4	2	2	1	0	0	2	4	3	7
P-3	1	1	2	0	0	5	6	3	9
P-2	0	1	0	1	1	1	2	1	3
<b>Total partiel</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>29</b>
<b>Pourcentage du total</b>	<b>24,1</b>	<b>17,2</b>	<b>13,8</b>	<b>3,4</b>	<b>3,4</b>	<b>41,4</b>	<b>69,0</b>	<b>31,0</b>	<b>100,0</b>

*Abréviations:* SSG = Sous-Secrétaire général, D = Directeur, P = Administrateur.

## B. Principales réalisations du secrétariat en 2010-2011: résultats par sous-programme

### Sous-programme 1 – Plaidoyer, sensibilisation et éducation

9. Dans le cadre du sous-programme 1, le secrétariat a fait porter ses efforts sur trois domaines: 1) sensibilisation et communication; 2) promotion de la Convention par le biais

d'une représentation régionale et de haut niveau; et 3) appui à la participation des organisations de la société civile.

10. Les résultats des travaux du secrétariat au titre du sous-programme 1 montrent qu'il a brillamment contribué à faire prendre davantage conscience que la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse constituait l'une des solutions pour relever de grands défis au niveau mondial. Le plus grand nombre de documents d'information disponibles et l'amélioration de leur diffusion, l'accroissement de la demande de ces documents, les nombreuses activités menées en partenariat telles que le Pavillon des Conventions de Rio ou les Journées de la terre, la consultation accrue du site Web de la Convention et l'intérêt croissant des médias en sont des témoignages évidents.

11. S'agissant d'actions de plaidoyer efficaces pour faire reconnaître la Convention comme référence normative et centre mondial de coordination pour les questions liées à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse, la Convention a figuré en bonne place dans de nombreux processus internationaux; la résolution prise récemment par l'Assemblée générale des Nations Unies d'organiser une réunion de haut niveau consacrée à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse en septembre 2011 en est un bon exemple. L'idée de plus en plus répandue d'inviter le Secrétaire exécutif à prendre la parole en tant qu'orateur principal au cours de nombreuses réunions importantes est un signe supplémentaire de la prise de conscience accrue de l'importance de la Convention et des questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse.

12. Les mécanismes mis en place pour la participation des organisations de la société civile ont été améliorés grâce à l'application de critères destinés à garantir un processus de sélection équitable et transparent de même qu'une participation équitable des représentants des organisations de la société civile, facilitant ainsi l'apport de contributions substantielles au processus par le biais d'une participation ciblée. Toutefois, le manque de fonds disponibles pour financer la participation des organisations de la société civile continue de faire problème. Il a été pour la première fois prévu dans l'organisation des travaux de la neuvième session du CRIC qu'une séance serait consacrée à un dialogue entre les participants et les organisations de la société civile, ce qui offre à ces organisations un nouveau moyen important de se faire entendre et d'exprimer leurs préoccupations. Conformément à l'avis donné par le Bureau du CRIC, ce dialogue a essentiellement porté sur les meilleures pratiques concernant les technologies de gestion durable des terres, y compris leur adaptation.

13. Pendant l'exercice biennal, le secrétariat est resté en contact avec les organisations de la société civile par courrier électronique ainsi qu'en affichant des pages Web spéciales sur le site de la Convention. Cela dit, à peu près un tiers seulement des organisations accréditées auprès de la Conférence des Parties sont ainsi touchées. Une autre façon de communiquer avec ces organisations consisterait à mettre en place un réseau en ligne, ou des pratiques communes, à l'intention des organisations de la société civile accréditées auprès des organes de la Convention. Une telle plate-forme améliorerait le rapport coût-efficacité de la communication et créerait un espace interactif propice à l'échange d'informations et d'opinions.

14. Les unités de coordination régionale présentent un grand potentiel pour promouvoir efficacement la Convention et les questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse dans les régions et fournir des informations à leur sujet, et elles sont de surcroît au courant des réunions et processus auxquels il faut participer pour obtenir les meilleurs résultats. Toutefois les ressources mises à leur disposition au cours de l'exercice biennal 2010-2011 étaient très limitées, et elles n'ont pu de ce fait exploiter pleinement ce potentiel. Elles ont surtout participé à des réunions qui avaient lieu dans leur ville ou à proximité, ou se sont fait représenter par des documents d'information, ce qui ne donne pas d'aussi bons résultats qu'une participation en personne. Ce problème a été abordé dans le budget proposé pour 2012-2013, qui prévoit des crédits proportionnellement plus importants pour les unités de coordination régionale.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
1.0 Le secrétariat appuie efficacement l'examen des contributions du CRIC et du CST à l'objectif opérationnel concernant le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation dans le contexte de la Stratégie.	Les informations générales fournies par le secrétariat concernant le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation sont prises en compte dans les recommandations du CRIC.	Pour la neuvième session du CRIC, le secrétariat a réuni les informations communiquées par les Parties et d'autres entités concernées au sujet de l'objectif opérationnel 1, et il a procédé à des analyses préliminaires aux niveaux mondial, régional et sous-régional. Les résultats concrets découlant de la présentation des rapports ont fait l'objet d'un examen, tout comme les aspects méthodologiques. Les informations analytiques et méthodologiques ont été présentées au CRIC à sa neuvième session dans la documentation officielle et ont donné lieu à des séances d'information lors des réunions régionales. Le secrétariat a aidé les Parties à formuler leurs observations concernant cet objectif opérationnel pendant les séances qui ont eu lieu au cours de la neuvième session du CRIC et, si demande lui en était faite, au cours des réunions au niveau régional et/ou de celles de groupes d'intérêts.

<i>Catégorie de résultats</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
1.1 Les principaux groupes d'intérêts aux niveaux international, national et local sont efficacement informés des questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ainsi que des synergies entre la lutte contre ces problèmes et l'adaptation aux changements climatiques, leur atténuation et la préservation de la biodiversité.	Les Parties appuient les efforts du secrétariat visant à faire connaître les questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ainsi que les synergies qui s'y rapportent.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
1.1.1 La sensibilisation aux questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse comme un des moyens de résoudre certains grands problèmes mondiaux est mieux prise en compte.	Quantité d'informations figurant dans les médias et utilisation des produits d'information.	<i>État au 31 mai 2011:</i> Les actions de sensibilisation et de relations publiques du secrétariat s'inscrivaient dans le cadre de la stratégie globale de communication. Le secrétariat a notamment réalisé une trentaine d'expositions et de manifestations, satisfait à près de 80 demandes de documents d'information venant de l'extérieur et produit ou conçu de nombreux produits de communication au public (affiches, banderoles et CD-ROM). Il a participé directement à une cinquantaine d'entretiens et autres types de couverture par les médias. Il a envoyé 50 «Land Scan» en 2010, et devrait faire à peu près de même en 2011.

Réalisations escomptées  
(2010-2013)

Indicateurs de résultat  
(2010-2013)

Données sur les résultats, y compris  
les principaux produits

Trois «ambassadeurs des zones arides» ont été nommés<sup>4</sup> pour sensibiliser l'opinion mondiale au problème de la dégradation des terres, à ses causes et aux solutions possibles, et trois Journées de la terre ont été organisées. La Décennie pour les déserts et la lutte contre la désertification a été lancée à l'occasion de cinq réunions régionales qui ont eu lieu en 2010<sup>5</sup>. Le secrétariat coordonne les travaux de l'équipe spéciale interinstitutions chargée des questions de désertification, de dégradation des terres et de sécheresse. Le Pavillon des Conventions de Rio, qui est une tribune à laquelle collaborent 20 partenaires pour informer le public, s'est tenu à deux reprises.

Le nombre de consultations du site Web de la Convention a augmenté, passant de 20 000 en 2009 à 24 000 en 2010, en moyenne mensuelle. La représentation visuelle de la Convention a été revue et de nouveaux logos et modèles à utiliser par le secrétariat ont été adoptés. Le site Web de la Convention a été restructuré et la nouvelle version sera disponible avant la fin de l'année.

Les unités de coordination régionale ont participé activement aux actions de sensibilisation en réunissant régulièrement des documents d'information auprès des régions (bonnes pratiques et rapports de manifestations qui peuvent intéresser les médias) et en prenant contact avec des partenaires régionaux potentiels pour les inviter à collaborer à des actions de sensibilisation.

<sup>4</sup> Les ambassadeurs étaient M. Kwon Byong-Hyon, Président de Future Forest Foundation et ex-Ambassadeur de la République de Corée, M. Carlos Marchena, joueur espagnol de football, et M<sup>me</sup> Deborah Fraser, chanteuse de gospel sud-africaine.

<sup>5</sup> Lancement aux niveaux mondial et régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes: Fortaleza (Brésil), 16 août 2010; lancement pour l'Afrique: Nairobi (Kenya), 16 août 2010; lancement pour l'Asie et le Pacifique: Séoul (République de Corée), 12 octobre 2010; lancement pour l'Amérique du Nord: Colorado (États-Unis d'Amérique), 11 et 12 novembre 2010; et lancement pour l'Europe: Londres (Royaume-Uni), 16 décembre 2010.



Catégorie de résultats	Risques/hypothèses		
<p>1.2 Les questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse sont abordées dans les instances internationales pertinentes, notamment celles concernant le commerce des produits agricoles, l'adaptation aux changements climatiques, la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le développement rural, le développement durable et la lutte contre la pauvreté.</p>	<p>Les Parties s'emploient activement à soutenir et à préciser le rôle et le mandat de la Convention en leur qualité de Parties à la Convention ainsi qu'aux autres Conventions de Rio et de membres d'institutions internationales compétentes. Des instances internationales spécialisées sont disposées à prendre en compte les questions relatives à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse dans leurs examens et/ou décisions.</p>		
Réalizations escomptées (2010-2013)	Indicateurs de résultat (2010-2013)	Données sur les résultats, y compris les principaux produits	
<p>1.2.1 Le secrétariat contribue efficacement à faire reconnaître la Convention comme référence normative et comme centre mondial de coordination pour les questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'invitations à présider des manifestations de haut niveau ou à y prendre la parole adressées au secrétariat;</li> <li>• Nombre de références à la Convention dans les conclusions et résolutions issues des réunions des Nations Unies et des mécanismes régionaux et sous-régionaux dans lesquels le secrétariat a pris la parole.</li> </ul>	<p><i>État au 31 mai 2011:</i> Par sa résolution 65/160 de décembre 2010, l'Assemblée générale a décidé d'organiser une réunion de haut niveau sur le thème de «la recherche de solutions aux problèmes de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté», qui devait se tenir le 20 septembre 2011, la veille du débat général de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Cette réunion constituera une formidable occasion de promouvoir la Convention au plus haut niveau de la prise des décisions.</p> <p>Le nombre d'invitations à des réunions adressées au secrétariat a légèrement augmenté, passant de 193 en 2009 à 201 en 2010<sup>6</sup>. Le secrétariat a participé à 25 réunions de haut niveau, y compris la quatrième Conférence sur les pays les moins avancés, la conférence d'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et les débats ministériels des Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la Convention sur la diversité biologique, notamment. Dans près de la moitié de ces réunions, le Secrétaire exécutif a fait un discours liminaire ou a participé en tant qu'intervenant. Il a été fait état de la Convention ou des questions de désertification, de dégradation des terres et de sécheresse dans les conclusions et résolutions de 19 des 25 réunions de haut niveau auxquelles le secrétariat a participé.</p>	

<sup>6</sup> Ce chiffre ne comprend que les invitations adressées par courrier officiel et enregistrées.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
		Les unités de coordination régionale se sont employées à promouvoir la Convention lors d'un certain nombre de réunions et processus sous-régionaux ou régionaux mais, faute de ressources pour financer les déplacements, il leur a fallu refuser la plupart des invitations. Néanmoins, ces unités ont contribué activement à d'autres types de rencontres et d'échanges et, si demande leur en était faite, ont fourni des documents d'information sur la Convention.

<i>Catégorie de résultats</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
1.3 Les organisations de la société civile et les milieux scientifiques du Nord comme du Sud sont de plus en plus largement associés en tant que parties prenantes aux activités liées à la Convention, et leurs initiatives en matière de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation font une place aux questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse.	Les pays parties acceptent et appuient le rôle actif et important des organisations de la société civile. Les organisations non gouvernementales concernées ont la capacité institutionnelle d'entreprendre d'importantes initiatives et d'y donner suite.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
1.3.1 Les mécanismes de participation des organisations de la société civile sont améliorés; celles qui sont parrainées prennent davantage d'initiatives en matière de sensibilisation et elles bénéficient d'un meilleur financement pour participer aux réunions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volume des ressources financières consacrées à la participation des organisations de la société civile aux sessions de la Conférence des Parties à la Convention;</li> <li>• Nombre d'initiatives menées en matière de sensibilisation par les organisations de la société civile parrainées;</li> <li>• Mesure dans laquelle les rapports de la Conférence des Parties et du CRIC reprennent des contributions des organisations de la société civile.</li> </ul>	<p><i>État au 31 mai 2011:</i></p> <p>Le mécanisme pour assurer une participation équilibrée des organisations de la société civile a été mis en place conformément à la décision 5/COP.9 et appliqué pour la neuvième session du CRIC. Quarante représentants de ces organisations ont participé à cette session, et pour 18 d'entre eux cette participation a été financée par des contributions fournies par l'intermédiaire du secrétariat de la Convention et d'autres partenaires. Le jury de sélection se réunira de nouveau avant la dixième session de la Conférence des Parties.</p>

Réalizations escomptées (2010-2013)	Indicateurs de résultat (2010-2013)	Données sur les résultats, y compris les principaux produits
1.3.2 Les étudiants et les associations de jeunes ayant accès à des matériels éducatifs sur les questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse utilisent de plus en plus ces matériels.	Mesure dans laquelle les écoles et universités utilisent des informations sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse à des fins éducatives.	<p>Le secrétariat a non seulement facilité la participation des organisations de la société civile à des réunions officielles au titre de la Convention, mais il a également prêté son concours à ces organisations pour le travail de fond en prévision de la neuvième session du CRIC et de la deuxième session extraordinaire du CST, en leur fournissant des dossiers d'information sur les points à l'ordre du jour et des questions de procédure et en organisant une réunion préparatoire. S'agissant de la dixième session de la Conférence des Parties, les dossiers d'information sont actuellement préparés et un réseau d'organisations coréennes de la société civile a été pressenti pour qu'il apporte son appui à l'organisation d'une réunion préparatoire.</p> <p>Des communications ont été régulièrement envoyées par courrier électronique aux organisations de la société civile, en anglais, espagnol et français.</p> <p>Le secrétariat participe à un projet de la République de Corée visant à lancer un forum des entreprises sur la gestion durable des terres au cours de la dixième session de la Conférence des Parties. Ce forum a pour but de mobiliser des dirigeants du secteur privé pour débattre de questions liées à la gestion durable des terres et aux problèmes de désertification, de dégradation des terres et de sécheresse.</p> <p>Les unités de coordination régionale ont servi de points de contact régionaux aux organisations de la société civile pour les questions liées à la Convention. Elles ont également œuvré en faveur de la Convention auprès des organisations de la société civile de chaque région.</p> <p><i>État au 31 mai 2011:</i> Le secrétariat a donné 19 conférences sur des questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse; ces conférences s'adressaient à divers auditoires, y compris des étudiants d'université, de jeunes diplomates et des associations de jeunes. Des matériels éducatifs ont été publiés sur le site Web de la Convention.</p>

**Sous-programme 2 – Cadre d’action**

15. Dans le cadre du sous-programme 2, le secrétariat apporte son appui pour l’alignement et l’établissement de programmes d’action nationaux (PAN), sous-régionaux et régionaux, la coopération avec les organisations internationales compétentes, la promotion de synergies entre les trois Conventions de Rio ainsi que les travaux d’analyse et actions de plaidoyer concernant les liens entre la désertification, la dégradation des terres, la sécheresse et l’eau, la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, l’égalité entre les sexes, les forêts et les migrations.

16. Au cours de l’exercice biennal, le secrétariat a intensifié l’appui qu’il apportait aux pays touchés pour aligner leur PAN sur la Stratégie, et globalement ce processus semble s’accélérer. Il est néanmoins nécessaire de l’intensifier si l’on veut que l’objectif fixé dans la décision 13/COP.9 soit atteint d’ici à 2014.

17. Afin de faciliter l’alignement sur la Stratégie des plans d’action régionaux et sous-régionaux, le secrétariat a réalisé, pour la neuvième session du CRIC, une analyse détaillée de leur état d’avancement et des mesures prises jusqu’à présent pour les aligner. Cette analyse et les retours d’information qu’elle a suscités à la neuvième session du CRIC seront utilisés pour orienter les travaux futurs.

18. Le secrétariat a milité en faveur d’une plus forte participation des principaux programmes et organisations de coopération multilatéraux à l’alignement et la mise en œuvre des programmes d’action, ce qui a permis d’accroître l’appui apporté aux pays parties touchés. Le projet de rapport sur les zones arides dans le monde et une réponse à l’échelle du système des Nations Unies («Global Drylands: A UN System-wide Response») est une étape en direction de cet objectif puisqu’il est le fruit d’une initiative conjointe de plus de 20 organismes des Nations Unies en vue d’apporter des contributions cohérentes aux problèmes concernant les terres.

19. Le secrétariat s’est employé activement à faire mieux comprendre les liens entre la mise en œuvre de la Convention et les actions visant à répondre aux problèmes posés par les changements climatiques, la biodiversité, la rareté de l’eau, la foresterie, les disparités entre les sexes et les migrations. La gestion durable des terres (GDT) et l’importance de traiter les problèmes liés à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse apparaissent de plus en plus dans les rapports et les décisions concernant les sujets mentionnés plus haut.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
2.0 Le secrétariat appuie efficacement l’examen par le CRIC de l’objectif opérationnel concernant le cadre d’action dans le contexte de la Stratégie.	Les informations générales fournies par le secrétariat concernant le cadre d’action sont prises en compte dans les recommandations du CRIC.	<i>État au 31 mai 2011:</i> Pour la neuvième session du CRIC, le secrétariat a réuni les informations communiquées par les Parties et d’autres entités concernées au sujet de l’objectif opérationnel 2 et il a procédé à des analyses préliminaires aux niveaux mondial, régional et sous-régional. Les résultats concrets découlant de la présentation des rapports ont fait l’objet d’un examen, tout comme les aspects méthodologiques. Les informations analytiques et méthodologiques ont été présentées au CRIC à sa neuvième session dans la documentation officielle et ont donné lieu à des séances d’information lors des réunions régionales. Le secrétariat a aidé

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
		les Parties à formuler leurs observations concernant cet objectif opérationnel pendant les séances qui ont eu lieu au cours de la neuvième session du CRIC et, si demande lui en était faite, au cours des réunions au niveau régional et/ou de celles de groupes d'intérêts.
<i>Catégorie de résultats</i>	<i>Risques/hypothèses</i>	
2.1 Les facteurs politiques, institutionnels, financiers et socioéconomiques conduisant à la désertification et à la dégradation des terres et les obstacles à la gestion durable des terres sont évalués, et des mesures appropriées sont recommandées en vue de les supprimer.	Les Parties sont disposées à appuyer l'évaluation des facteurs conduisant à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse ainsi que des obstacles à la GDT, et à recommander des mesures en vue de supprimer ces obstacles.	
<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
2.1.1 De plus en plus de programmes d'action régionaux sont remaniés en vue de les aligner sur la Stratégie.	Nombre de programmes d'action régionaux alignés en fonction de la mise en œuvre de la Stratégie.	<p><i>État au 31 mai 2011:</i> Pour la neuvième session du CRIC, le secrétariat a réalisé une analyse détaillée de l'état d'avancement des programmes d'action régionaux et sous-régionaux menés au titre de la Convention, ainsi que des mesures prises jusqu'à présent pour aligner ces programmes sur la Stratégie. Il a été relevé qu'un petit nombre seulement de programmes d'action sont en cours d'exécution ou d'alignement.</p> <p>Depuis la neuvième session du CRIC, les unités de coordination régionales ont, dans les régions, encouragé les échanges entre les pays au sujet des prochaines étapes concernant les programmes d'action régionaux et sous-régionaux. Ces programmes représentent un volet du débat de plus grande envergure relatif à la coordination régionale et, dans ce contexte, ils seront à nouveau passés en revue au cours des réunions régionales de septembre 2011.</p>
2.1.2 Meilleure compréhension des liens entre la mise en œuvre de la Convention et les actions visant à répondre aux problèmes de la rareté de l'eau, de la foresterie, des disparités entre les sexes et des migrations ainsi	Nombre de références à la Convention, aux problèmes de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse, et/ou à la GDT dans les rapports et les	<p><i>État au 31 mai 2011:</i> Des cadres directifs pour les activités de plaidoyer concernant l'eau, les disparités entre les sexes et la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, les changements climatiques, la réduction de la</p>

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
qu'aux questions intersectorielles connexes de gouvernance.	résolutions issus des grandes réunions consacrées à la rareté de l'eau, aux forêts, aux disparités entre les sexes et aux migrations qui sont en rapport avec les zones arides.	<p>pauvreté dans le contexte de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse (sur la base de la publication intitulée «The Forgotten Billion»), le couvert terrestre (foresterie) et la sécurité alimentaire ont été établis en coopération avec divers partenaires. Une partie des projets de cadre ont fait l'objet d'un examen collégial et/ou ont été affichés pour commentaires par le biais du site Web de la Convention. Les cadres directifs seront présentés aux dixièmes sessions du CRIC et de la Conférence des Parties.</p> <p>Le secrétariat a participé aux réunions des Nations Unies concernant l'eau et aux préparatifs du prochain Forum mondial de l'eau. Les conclusions formulées à l'issue de ces réunions font état de la rareté de l'eau dans le contexte de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse. Le secrétariat a également contribué à plusieurs manifestations de haut niveau et autres réunions sur la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la gestion des forêts, la préservation de la biodiversité et les changements climatiques; les conclusions formulées à l'issue de la plupart de ces réunions et manifestations ont fait référence à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ou à la Convention<sup>7</sup>.</p> <p>En coopération avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le secrétariat a organisé, pendant la neuvième session du CRIC, un atelier sur les questions de parité entre les sexes dans le contexte de la Convention. Les résultats de cet atelier ont été repris dans le projet de cadre directif pour l'égalité entre les hommes et les femmes.</p>

<sup>7</sup> Veuillez vous reporter aux données sur les résultats concernant la réalisation escomptée 1.2.1.

<i>Catégorie de résultats</i>	<i>Risques/hypothèses</i>	
<p>2.2 Les pays parties touchés révisent leur PAN pour en faire un document de stratégie fondé sur des données de référence biophysiques et socioéconomiques et l'incorporent dans des cadres d'investissement intégré.</p> <p>2.3 Les pays parties touchés intègrent leur PAN et les questions liées à la GDT et à la dégradation des terres dans leur plan de développement ainsi que dans leurs plans et politiques sectoriels et d'investissement.</p>	<p>Les pays parties touchés intègrent de plus en plus leur plan d'action national dans leurs cadres nationaux de planification stratégique.</p>	
<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
<p>2.3.1 Efficacité accrue des services d'appui fournis aux pays aux fins de l'alignement et de l'intégration de leurs PAN grâce à la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).</p>	<p>Nombre de PAN alignés sur la Stratégie avec l'appui du secrétariat.</p>	<p><i>État au 31 mai 2011:</i></p> <p>En vue de faciliter l'alignement des PAN, le secrétariat, agissant conjointement avec le Mécanisme mondial, a élaboré des documents techniques et conceptuels sur l'alignement des PAN afin d'aider les centres de liaison nationaux à ouvrir la voie à cet alignement. Un programme commun sur l'alignement des PAN a été mis au point, dans la perspective d'une coopération avec près d'une vingtaine de pays touchés, et a été lancé à la faveur de deux tables rondes qui ont eu lieu pendant la neuvième session du CRIC.</p> <p>Trois ateliers sous-régionaux sur le renforcement des capacités en matière d'alignement des PAN ont été organisés dans la République tchèque, au Guatemala et au Nigéria. Des ateliers analogues auront lieu à Sri Lanka et au Burundi en juin 2011. Ces ateliers ont porté sur les modes d'approche de l'alignement du PAN, l'appui apporté pour avoir accès aux moyens de financement du FEM, en particulier pour les activités habilitantes, l'intégration des PAN, et les synergies avec la Stratégie et les plans d'action nationaux pour la diversité biologique.</p> <p>Une manifestation parallèle consacrée aux synergies entre les programmes d'action dans le cadre des trois Conventions de Rio a été organisée pendant la quatrième Conférence sur les pays les moins avancés, en mai 2011.</p>

Réalisations escomptées  
(2010-2013)

Indicateurs de résultat  
(2010-2013)

Données sur les résultats, y compris  
les principaux produits

2.3.2 Les pays parties touchés bénéficient d'un appui accru des principaux organismes et programmes de coopération multilatéraux pour intégrer leurs PAN, la GDT et les questions liées à la dégradation des terres dans leurs plans de développement et dans leurs plans et politiques sectoriels et d'investissement pertinents.

Nombre de politiques et d'approches adoptées par la FAO, le PNUD et le PNUE qui tiennent compte des PAN, de la GDT et des questions liées à la dégradation des terres dans les zones arides sur la base de contributions fournies au titre de la Convention.

La plupart des activités à l'appui de l'alignement des PAN ont été réalisées conjointement avec le Mécanisme mondial, et de plus en plus d'informations figurent dans le rapport sur l'exécution du programme de travail commun<sup>8</sup>.

*État au 31 mai 2011:*

Le projet de rapport sur les zones arides dans le monde et une réponse à l'échelle du système des Nations Unies («Global Drylands: A UN System-wide Response») a été présenté pendant la neuvième session du CRIC en février 2011. Ce rapport est le fruit d'une initiative conjointe de plus d'une vingtaine d'organismes des Nations Unies en vue d'identifier les solutions envisageables afin que le système des Nations Unies apporte des contributions cohérentes pour s'attaquer aux problèmes liés à la terre. Le rapport a été rédigé dans le cadre du Groupe de gestion de l'environnement qui relève du PNUE.

Des séminaires communs ont eu lieu avec le PNUD, le PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM); ces séminaires ont débouché sur l'établissement de plans de travail conjoints dans des domaines d'intérêt commun. Tous les plans prévoient des activités de communication et des publications réalisées conjointement. Le PNUD met l'accent sur la mise en œuvre au niveau national, le PNUE sur le suivi et l'évaluation, l'UNESCO sur l'eau et l'éducation et l'OMM sur la surveillance de la sécheresse et de ses effets. Un séminaire correspondant est prévu avec l'UICN en juin 2011, et le secrétariat s'efforcera en particulier à la faire participer au renforcement des capacités axées sur la GDT.

Le secrétariat a continué de coopérer avec l'initiative concernant une «Grande muraille verte» et avec TerrAfrica.

<sup>8</sup> Document ICCD/COP(10)/11.



<i>Catégorie de résultats</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
2.5 Des mesures créant une synergie entre les programmes d'action contre la désertification et la dégradation des terres et les initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité, de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements sont mises en place ou renforcées de façon à accroître l'impact des interventions.	Les secrétariats d'autres conventions sont disposés à coopérer et à rechercher activement des synergies prenant en compte le programme et les activités de la Convention.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
2.5.1 Meilleure compréhension de l'importance des questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ainsi qu'à la GDT dans la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité.	Nombre de références à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ainsi qu'à la GDT dans les rapports et résolutions issus de réunions consacrées aux changements climatiques et à la biodiversité, sur la base de contributions fournies au titre de la Convention.	<p><i>État au 31 mai 2011:</i> En 2010, le secrétariat a participé à la dixième réunion du Groupe mixte de liaison des trois Conventions de Rio, au cours de laquelle des éléments d'une collaboration plus poussée ont été convenus. En avril 2011, le secrétariat a présidé la onzième réunion du Groupe mixte, qui a débouché sur l'adoption de principes communs en vue d'une action conjointe, en particulier dans le contexte de la Conférence Rio +20 et des prochaines conférences des Parties, notamment.</p> <p>Le secrétariat a débattu avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique de l'organisation possible d'ateliers conjoints établissant un lien entre les activités liées à l'alignement sur la Stratégie des PAN établis au titre de la Convention et celles liées à la révision, en fonction des objectifs en matière de biodiversité, des stratégies et plans d'action nationaux en matière de diversité biologique. Faute de ressources suffisantes en 2011, ces ateliers devraient avoir lieu en 2012. Le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a fait savoir qu'il souhaitait participer à certains des ateliers.</p>

Réalisations escomptées  
(2010-2013)

Indicateurs de résultat  
(2010-2013)

Données sur les résultats, y compris  
les principaux produits

En coopération avec l'UICN et les secrétariats de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le secrétariat a organisé un atelier pour promouvoir la coopération concernant les questions de parité entre les sexes dans le contexte des trois Conventions de Rio et du FEM. Une action commune dans ce domaine a été provisoirement convenue lors de la onzième réunion du Groupe mixte de liaison.

En 2010, le secrétariat a participé à Nagoya (Japon) à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, et à Cancún (Mexique) à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ces deux conférences ont fourni l'occasion de promouvoir des synergies avec la GDT dans la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité, et plusieurs de ces activités, y compris l'organisation de plusieurs manifestations parallèles et du Pavillon des Conventions de Rio, ont été réalisées avec les secrétariats de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ainsi que d'autres partenaires.

Les Conférences des Parties de ces deux conventions ont l'une et l'autre abordé les problèmes de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse. La Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a notamment décidé d'encourager des actions concertées pour stimuler la biodiversité des terres arides. À titre de suivi, les secrétariats des deux conventions sont en train d'actualiser leur programme de travail commun en fonction des décisions des Conférences des Parties

La Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a adopté les Accords de Cancún qui prévoient diverses possibilités pour prendre en compte la terre et les sols dans les futurs résultats des négociations concernant les changements climatiques. Ces résultats

Réalizations escomptées (2010-2013)	Indicateurs de résultat (2010-2013)	Données sur les résultats, y compris les principaux produits
2.5.2 La question de l'atténuation des effets de la sécheresse est prise en compte dans les programmes d'action menés au titre de la Convention.	Nombre de pays parties touchés qui adoptent des mesures d'atténuation des effets de la sécheresse dans le cadre de leurs programmes d'action.	<p>pourraient porter sur des modes d'approche et mécanismes opérationnels permettant d'appliquer des options en matière d'adaptation et d'atténuation à de nouveaux domaines, par exemple les sols agricoles, l'eau et la sylviculture.</p> <p><i>État au 31 mai 2011:</i> Le secrétariat a participé à deux réunions sur la sécheresse et la gestion des risques de sécheresse. Les secrétariats de l'OMM et de la Convention sur la lutte contre la désertification ont élaboré conjointement un concept d'initiative mondiale visant à promouvoir des politiques nationales de lutte contre la sécheresse. Cette initiative, qui a été approuvée par le Congrès de l'OMM lorsqu'il s'est réuni en mai 2011, devrait être lancée en 2012 au cours d'une réunion de haut niveau sur les politiques nationales de lutte contre la sécheresse.</p> <p>Une coopération s'est instaurée avec les organismes de l'ONU établis à Bonn dont les activités portent sur la surveillance de la sécheresse et les systèmes d'alerte précoce. L'unité de coordination régionale pour l'Asie a participé activement à l'initiative de coopération régionale sur la surveillance et la prévention de la sécheresse et des tempêtes de poussière, placée sous la conduite de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.</p> <p>Le secrétariat a également contribué à la création du centre régional de gestion de la sécheresse en Europe du Sud-Est, en sa qualité de membre du comité directeur du centre.</p>

### Sous-programme 3 – Science, technologie et connaissances

20. Dans le cadre du sous-programme 3, le secrétariat s'est surtout attaché à faciliter la présentation de rapports sur la base des indicateurs de résultat et d'impact, et il aide le CST à mener ses tâches à bien.

21. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, on a commencé, dans le cadre de la Convention, à utiliser des indicateurs pour l'établissement des rapports sur les résultats obtenus en fonction des objectifs opérationnels de la Stratégie. Ce système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre (PRAIS) permet de réaliser un examen et une évaluation comparables des progrès accomplis, et il est ainsi possible de déterminer efficacement la suite à donner. En 2012-2013, il portera également sur le suivi de l'impact

au regard des objectifs stratégiques de la Stratégie, et en 2010-2011, l'élaboration des indicateurs d'impact et des bases de référence correspondantes a beaucoup avancé.

22. La première conférence scientifique tenue au titre de la Convention en 2009 a donné lieu à des contributions très diversifiées de la communauté scientifique à l'appui des travaux du CST en matière de suivi et d'évaluation. Dans le sillage de la conférence, le secrétariat a procédé à des évaluations participatives des résultats et de l'organisation de la première conférence scientifique, et les résultats de ces évaluations serviront pour les conférences à venir. Les préparatifs de la deuxième conférence scientifique qui aura lieu en 2012 ont bien avancé.

23. Le secrétariat a commencé à améliorer la gestion des connaissances en vue de mieux répondre aux besoins d'information dans le déroulement du processus de la Convention et d'être plus efficace dans l'exercice de ses fonctions. L'un des éléments de ce processus consistera à mettre au point un système de transmission des connaissances scientifiques qui pourrait comporter des plates-formes interactives pour l'échange d'informations.

24. Une évaluation préliminaire des moyens d'organiser la fourniture de conseils scientifiques interdisciplinaires au niveau international dans le cadre du processus de la Convention a été réalisée. Les Parties et d'autres parties prenantes intéressées seront invitées à contribuer à l'évaluation en participant à une enquête en ligne en juillet et août 2011.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
3.0 Le secrétariat appuie efficacement l'examen par le CRIC et le CST de l'objectif opérationnel concernant la science, la technologie et les connaissances dans le cadre de la Stratégie.	Mesure dans laquelle les informations générales fournies par le secrétariat au sujet de la réalisation de l'objectif opérationnel concernant la science, la technologie et les connaissances sont prises en compte dans les recommandations formulées par le CRIC.	Pour la neuvième session du CRIC, le secrétariat a réuni les informations communiquées par les Parties et d'autres entités concernées au sujet de l'objectif opérationnel 3, et a préparé des analyses préliminaires aux niveaux mondial, régional et sous-régional. Les résultats concrets de la présentation des rapports ont fait l'objet d'un examen, tout comme les aspects méthodologiques. Les informations analytiques et méthodologiques ont été présentées au CRIC à sa neuvième session dans la documentation officielle et ont donné lieu à des séances d'information lors des réunions régionales. Le secrétariat a aidé les Parties à formuler leurs observations concernant cet objectif opérationnel pendant les séances qui ont eu lieu au cours de la neuvième session du CRIC et, si demande lui en était faite, au cours des réunions régionales et/ou de celles de groupes d'intérêts.

<i>Catégorie de résultats</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
3.1 Un soutien est apporté pour le suivi national de l'évolution des conditions biophysiques et socioéconomiques et l'analyse de la vulnérabilité correspondante dans les pays touchés.	Les pays touchés sont désireux et en mesure de réaliser des évaluations et des études de cas et de les mettre à la disposition du secrétariat de la Convention.
3.2 Une base de référence est constituée à partir des données les plus fiables disponibles concernant l'évolution des conditions biophysiques et socioéconomiques, et les approches scientifiques en la matière sont peu à peu harmonisées.	Les Parties concernées sont disposées à concilier des vues divergentes afin de disposer d'un modèle de référence universellement accepté.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
3.1.1 Les Parties et d'autres acteurs clefs adoptent une approche commune pour suivre et examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie.	Mesure dans laquelle les informations contenues dans les rapports des Parties et d'autres acteurs clefs sont comparables entre elles et pertinentes pour le suivi des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs opérationnels.	<p><i>État au 31 mai 2011:</i>            Afin qu'il serve de cadre pour le processus de présentation et d'examen des rapports en 2010-2011, le secrétariat a élaboré, avec le PNUE et le Mécanisme mondial, un programme d'assistance mondiale financé par le FEM, qui comprenait des directives méthodologiques et des outils conçus pour la présentation des rapports, une formation et l'octroi d'une assistance technique, ainsi que la création d'un portail Internet. En plus du programme financé par le FEM, le secrétariat a fourni des fonds incitatifs pour la présentation des rapports et leur validation, qui ont été complétés par des ressources provenant d'autres sources.</p> <p>Il a été créé une structure de centre de référence régional, à laquelle participaient des organisations partenaires aux niveaux régional et sous-régional, afin d'aider les pays à utiliser les instruments méthodologiques et technologiques conçus dans le cadre du programme. La formation des formateurs a été organisée, et elle a été suivie d'ateliers régionaux et sous-régionaux consacrés à la formation des centres de liaison nationaux et des fonctionnaires chargés des rapports correspondant aux cinq annexes concernant la mise en œuvre au niveau régional.</p>

Réalisations escomptées  
(2010-2013)

Indicateurs de résultat  
(2010-2013)

Données sur les résultats, y compris  
les principaux produits

Les unités de coordination régionale ont joué un rôle primordial en facilitant le processus de présentation des rapports dans chaque région, tel que décrit plus haut; elles ont également été chargées de l'analyse préliminaire des données contenues dans les rapports et ont réalisé l'analyse préliminaire des rapports régionaux et sous-régionaux.

À la date limite, 89 pays parties touchés et 12 pays parties développés avaient téléchargé leur rapport national sur le portail du système PRAIS ainsi que sur ceux du FEM et du Mécanisme mondial. Onze organisations de la société civile avaient elles aussi téléchargé leur rapport sur les meilleures pratiques en matière de technologies de gestion durable des terres, y compris d'adaptation.

Le secrétariat a rassemblé et analysé le contenu des rapports pour la neuvième session du CRIC.

Le secrétariat a fait le point de l'utilisation des indicateurs de résultat et méthodes associées, sur la base des informations contenues dans les rapports, dans le but d'envisager d'affiner les indicateurs et les méthodes s'il y a lieu. Il a également rédigé le descriptif de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie.

Des directives concernant la présentation à l'avenir des rapports des organisations de la société civile ont été élaborées pour la neuvième session du CRIC.

Le secrétariat a établi des contacts avec les organisations qui mènent des travaux concernant les instruments de suivi relatifs à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Il a été établi pour la neuvième session du CRIC un rapport sur les synergies entre les Conventions de Rio pour ce qui est de la présentation des rapports.

Les préparatifs en vue de la présentation des rapports pour 2012-2013 sur la base des indicateurs d'impact ont commencé, le but étant d'achever les projets de modèle, les directives pour la présentation des rapports,

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
3.1.2 Le secrétariat appuie efficacement le processus itératif et les exercices pilotes de suivi des indicateurs d'impact en vue de la mise au point d'un ensemble révisé d'indicateurs d'impact.	Les informations générales fournies par le secrétariat sur l'état du processus itératif et des exercices pilotes de suivi des indicateurs d'impact sont prises en compte dans les recommandations du CST.	le cadre d'analyse et un glossaire avant la fin de 2011. Un rapport d'activité sera présenté à la dixième session du CST.  <i>État au 31 mai 2011:</i> Afin d'aider le CST à définir les indicateurs d'impact, le secrétariat a fait réaliser deux études sur: 1) les méthodes et les données requises en vue de l'utilisation efficace du sous-ensemble de deux indicateurs d'impact, et sur 2) l'établissement d'un glossaire correspondant. Ces rapports tiraient parti des résultats d'une réunion organisée par le secrétariat en juin 2010 avec les institutions et organismes qui pouvaient fournir les informations nécessaires pour la mise en application du sous-ensemble d'indicateurs d'impact. Ils ont été affichés sur le site Web de la Convention pour être soumis à un examen public par le biais d'un forum électronique qui durera d'octobre à décembre 2010.
3.1.3 Le secrétariat appuie efficacement les travaux du CST sur l'harmonisation des modalités d'utilisation et des valeurs de référence du sous-ensemble révisé d'indicateurs d'impact.	Mesure dans laquelle les informations générales fournies par le secrétariat sur l'harmonisation des modalités d'utilisation et des valeurs de référence du sous-ensemble révisé d'indicateurs d'impact sont prises en compte dans les recommandations du CST.	Un examen scientifique collégial en participation, auquel plus d'une centaine d'experts techniques a contribué, a été réalisé entre septembre 2010 et mai 2011 afin d'évaluer la pertinence, la fiabilité et le coût-efficacité des neuf autres indicateurs d'impact. Il a comporté la rédaction d'un livre blanc, un examen préliminaire par des experts, un atelier technique et une version révisée du livre blanc. Celui-ci pourra être examiné par le public à l'occasion d'un autre forum en ligne qui aura lieu de février à mai 2011.
3.2.1 Le secrétariat appuie efficacement les travaux du CST portant sur l'élaboration de méthodes scientifiques harmonisées en vue de définir des valeurs de référence et des objectifs.	Mesure dans laquelle les informations générales fournies par le secrétariat sur l'harmonisation des méthodes scientifiques en vue de définir des valeurs de référence et des objectifs sont prises en compte dans les recommandations du CST.	Le secrétariat a apporté son appui à l'organisation d'opérations pilotes de suivi des indicateurs d'impact au niveau national. Ces opérations ont pour but de produire des éléments d'appréciation, des exemples et des recommandations concernant la production et la communication des indicateurs au niveau national. Elles porteront à la fois sur les aspects techniques et scientifiques ainsi que sur l'organisation des indicateurs ou la faculté de les produire. Les opérations pilotes seront officiellement lancées au cours d'un atelier plurinational, tenu en juillet 2011, qui aura pour but de

Réalisations escomptées  
(2010-2013)

Indicateurs de résultat  
(2010-2013)

Données sur les résultats, y compris  
les principaux produits

promouvoir une vision commune du suivi et de la communication de l'impact au regard des indicateurs retenus au titre de la Convention, et de créer un réseau informel de professionnels appartenant aux pays pilotes participants qui peuvent s'entraider pour les opérations de pilotage. Les conclusions et recommandations formulées à l'issue de ces opérations seront présentées en marge de la dixième session de la Conférence des Parties.

Catégorie de résultats

Risques/hypothèses

3.3 Les facteurs biophysiques et socioéconomiques et leurs interactions dans les zones touchées sont mieux connus, ce qui permet d'améliorer le processus décisionnel.

Les pays parties touchés peuvent améliorer la qualité des informations et des données figurant dans leurs rapports nationaux.

Réalisations escomptées  
(2010-2013)

Indicateurs de résultat  
(2010-2013)

Données sur les résultats, y compris  
les principaux produits

3.3.1 Les contributions très diversifiées des milieux scientifiques mobilisés par le secrétariat soutiennent efficacement les travaux du CST sur les thèmes prioritaires.

Volume des contributions diversifiées émanant de la communauté scientifique dont le CST peut tirer parti dans ses travaux sur les thèmes prioritaires.

*État au 31 mai 2011:*  
Après la neuvième session de la Conférence des Parties, le secrétariat a fait réaliser une évaluation approfondie de l'organisation de la première conférence scientifique au titre de la Convention et un examen détaillé de ses résultats. Ces évaluations serviront à l'appui des préparatifs des prochaines conférences scientifiques.

La deuxième conférence scientifique au titre de la Convention aura lieu en 2012. Le secrétariat a apporté son appui à la préparation de cette conférence en fournissant au bureau du CST des informations utiles pour décider des modalités opérationnelles pour l'organisation de la conférence, en lançant un appel à candidatures comme institution chef de file et en assistant le bureau du CST dans le processus de sélection. Conformément aux recommandations formulées lors de la deuxième session extraordinaire du CST et en s'appuyant sur les orientations fournies par le bureau du CST, le secrétariat a créé un comité directeur et organisé plusieurs réunions pour orienter les préparatifs. L'institution chef de file devrait organiser un comité consultatif scientifique.



<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
		<p>Les unités de coordination régionale, dans le cadre de l'aide qu'elles apportent aux mécanismes de coordination régionale, faciliteront la préparation de la conférence pour ce qui est de la participation de scientifiques au niveau régional.</p> <p>Le secrétariat participe à une initiative visant à réaliser une évaluation mondiale de l'économie de la dégradation des terres. Cette initiative a produit jusqu'ici une métaétude<sup>9</sup> présentant les recherches et méthodes existantes pour évaluer l'économie de la dégradation des terres; cette étude a été examinée lors d'une réunion concernant les partenariats, tenue en décembre 2010. Au cours de cette réunion, un grand nombre d'organisations, d'institutions et de pays se sont déclarés prêts à devenir des partenaires dans cette initiative.</p>

<i>Catégorie de résultats</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
3.4 Les interactions entre l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de la sécheresse et la remise en état des terres dégradées dans les zones touchées sont mieux connues, ce qui permet de mettre au point des outils d'aide à la décision.	Le caractère indépendant des processus régissant l'adaptation aux changements climatiques n'est pas un facteur de nature à limiter la mise au point de ces outils.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
3.4.1 Le secrétariat appuie efficacement les travaux du CST ayant pour objet de définir les modalités de coopération avec les organes subsidiaires scientifiques de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique.	Les informations générales fournies par le secrétariat sur les modalités de coopération entre le CST et les organes subsidiaires scientifiques de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique sont prises en compte dans les recommandations du CST.	<p><i>État au 31 mai 2011:</i></p> <p>Le CST n'a pas encore prêté pleinement attention à la coopération avec les organes subsidiaires scientifiques de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique, pas plus qu'aux interactions entre l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation des effets de la sécheresse et la remise en état des terres dégradées. Toutefois le Bureau du CST a débattu de questions apparentées au cours de ses réunions.</p>

<sup>9</sup> L'étude a été financée par le Gouvernement allemand et réalisée par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et le Centre allemand de recherche pour le développement (ZEF).

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
3.4.2 Le secrétariat appuie efficacement l'examen par le CST des liens entre ses travaux et ceux d'autres organismes et organes concernant les interactions entre l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation des effets de la sécheresse et la remise en état des terres dégradées.	Les informations générales fournies par le secrétariat sur les liens entre les travaux du CST et ceux d'autres organismes et organes concernant les interactions entre l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation des effets de la sécheresse et la remise en état des terres dégradées dans les zones arides sont prises en compte dans les recommandations du CST.	Le secrétariat a étudié les modalités possibles de coopération ou d'échange d'informations entre les organes subsidiaires scientifiques, et la question a été abordée à la onzième réunion du Groupe de liaison mixte en avril 2011.  Le secrétariat établira un document d'information sur la question pour la dixième session du CST.

*Catégorie de résultats*

*Risques/hypothèses*

3.5 Des mécanismes efficaces de partage des connaissances, y compris les connaissances traditionnelles<sup>10</sup>, sont en place aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national pour aider les décideurs et les utilisateurs finals, notamment par le recensement et la mise en commun des meilleures pratiques et des exemples de réussite.

Les pays parties touchés sont disposés à utiliser et à mettre au point des mécanismes de partage des connaissances.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
3.5.1 Les informations et les connaissances sur les questions relatives à la Convention, les problèmes de désertification, de dégradation des terres et de sécheresse et la GDT, notamment les meilleures pratiques et les exemples de réussite, sont utilisées par les scientifiques intéressés et d'autres spécialistes.	La composante scientifique du système global de gestion des connaissances relevant de la Convention, organisée par zone géographique et par thème, est mise à profit.	<i>État au 31 mai 2011:</i> Le secrétariat a commencé à élaborer un système global de gestion des connaissances relevant de la Convention en réalisant une évaluation des ressources et des besoins correspondants. Sur la base des résultats de cette évaluation, un plan général, y compris des modules externes et internes et un cadre logique pour la gestion des données scientifiques et techniques, a été conçu. En marge de la deuxième session extraordinaire du CST, les plans du secrétariat ont été exposés au cours d'une séance d'information qui a débouché sur la création d'un groupe informel de soutien.

<sup>10</sup> À l'exclusion des connaissances traditionnelles relatives aux ressources génétiques.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
		<p>Le secrétariat continuera à élaborer le système de gestion des connaissances ainsi que l'infrastructure technologique et les modalités de formation qui y sont associées, le but étant que les premiers éléments internes soient mis en place pour le début de 2012.</p> <p>Sous la conduite du Bureau du CST, le secrétariat a commencé à mettre au point un système de transmission des connaissances scientifiques qui constituera un des éléments du système global de gestion des connaissances. Les résultats de l'évaluation des besoins et ressources en matière de connaissances ont fait apparaître la nécessité d'une gestion et d'un échange concrets et interactifs des connaissances et, sur cette base, le secrétariat étudie actuellement les solutions envisageables pour offrir ces services au moindre coût.</p> <p>Le secrétariat participe au portail d'information des Nations Unies sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement (InforMEA), initiative qui, sous la conduite du PNUE, a pour but de fournir sur un site Web des informations de base sur près d'une vingtaine d'accords et instruments multilatéraux relatifs à l'environnement, ainsi que d'encourager l'harmonisation du vocabulaire et de la terminologie utilisés dans ces accords. Le site InforMEA sera lancé en juin 2011.</p>

<i>Catégorie de résultats</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
<p>3.6 Les réseaux et établissements scientifiques et technologiques compétents dans les domaines de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse sont invités à apporter leur soutien à la mise en œuvre de la Convention.</p>	<p>La communauté scientifique est prête à soutenir activement le processus de mise en œuvre de la Convention.</p>

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
<p>3.6.1 Les dispositions visant à faire appel aux sciences et aux institutions sont améliorées.</p>	<p>Participation accrue des milieux scientifiques et des institutions aux travaux du CST.</p>	<p><i>État au 31 mai 2011:</i>            À sa neuvième session, la Conférence des Parties a prié le CST de procéder à une évaluation des moyens d'organiser la prestation de conseils scientifiques interdisciplinaires au niveau international, en tenant compte de la nécessité de veiller à la transparence et de respecter la répartition géographique. Le CST a également été prié d'étudier les solutions envisageables pour déterminer d'un commun accord les mécanismes de prise en compte de ces conseils dans le cadre du processus de la Convention.</p> <p>En s'appuyant sur les orientations fournies par le Bureau du CST, le secrétariat a fait réaliser une analyse préliminaire sur les points mentionnés plus haut. Après avoir pris connaissance de cette analyse, le Bureau du CST a chargé le secrétariat d'organiser une enquête en ligne sur la question afin d'obtenir des contributions des Parties, de la communauté scientifique et d'autres parties prenantes compétentes et d'incorporer ces contributions dans le processus d'évaluation. L'enquête, réalisée en ligne en juillet-août 2011, invitera les personnes interrogées à envisager quatre options ou à en proposer une supplémentaire. Les quatre options sont les suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Utiliser les réseaux scientifiques existants;</li> <li>2. Créer un nouveau réseau scientifique spécialisé dans des questions bien précises;</li> <li>3. Utiliser les mécanismes consultatifs scientifiques intergouvernementaux;</li> <li>4. Créer un nouveau conseil scientifique intergouvernemental sur les terres et les sols.</li> </ol> <p>Le secrétariat a organisé deux enquêtes en ligne sur le rôle des correspondants pour la science et la technologie. Un rapport exposant les résultats de ces enquêtes sera présenté à la dixième session de la Conférence des Parties. La liste des</p>

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
		<p>correspondants pour la science et la technologie a été régulièrement mise à jour.</p> <p>En application de la décision 21/COP.9, le secrétariat a formulé des recommandations visant à apporter des améliorations au fichier d'experts indépendants, lesquelles seront soumises à la Conférence des Parties à sa dixième session. Le fichier d'experts a été régulièrement mis à jour.</p> <p>Les unités de coordination régionale ont soutenu la participation effective de la communauté scientifique aux travaux du secrétariat de la Convention en faisant le lien avec les correspondants pour la science et la technologie et en soutenant les consultations régionales sur les grandes questions relevant du CST.</p>

#### **Sous-programme 4 – Renforcement des capacités**

25. Le secrétariat a mené la plupart de ses activités en matière de renforcement des capacités dans le cadre de processus spécifiques, en particulier l'appui apporté pour l'alignement des programmes d'action, la présentation de rapports au regard des indicateurs de résultat, et les moyens de faciliter l'accès à des ressources financières du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), au titre des sous-programmes 2, 3 et 5, respectivement.

26. Dans le contexte du sous-programme 4, le secrétariat a mis au point un site Web sur le renforcement des capacités qui fournit de la documentation consacrée au renforcement des capacités et des informations sur les possibilités de renforcement des capacités dans le cadre de la Convention.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
4.0 Le secrétariat appuie efficacement l'examen par le CRIC de l'objectif opérationnel concernant le renforcement des capacités dans le cadre de la Stratégie.	Mesure dans laquelle les informations générales fournies par le secrétariat sur le renforcement des capacités sont prises en compte dans les recommandations du CRIC.	<p><i>État au 31 mai 2011:</i></p> <p>Pour la neuvième session du CRIC, le secrétariat a réuni les informations communiquées par les Parties et d'autres entités concernées au sujet de l'objectif opérationnel 4, et a procédé à des analyses préliminaires aux niveaux mondial, régional et sous-régional. Les résultats concrets découlant de la présentation des rapports ont fait l'objet d'un examen, tout comme les aspects méthodologiques. Les informations analytiques et méthodologiques ont été présentées au CRIC à sa neuvième session dans la documentation officielle et ont donné lieu à des séances d'information lors des réunions régionales. Le secrétariat a aidé les Parties à formuler leurs observations relatives à cet objectif</p>

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
		opérationnel pendant les séances qui ont eu lieu au cours de la neuvième session du CRIC et, si demande lui en était faite, des réunions au niveau régional et/ou de celles de groupes d'intérêts.

<i>Catégorie de résultats</i>	<i>Risques/hypothèses</i>
4.1 Les pays ayant procédé à l'auto-évaluation de leurs capacités nationales exécutent les plans d'action qui en résultent afin de mettre en place les moyens nécessaires aux niveaux individuel, institutionnel et systémique pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse aux niveaux national et local.	Les organisations et institutions sont prêtes à appuyer les efforts de renforcement des capacités liées à la Convention.
4.2 Les pays qui n'ont pas encore évalué leurs besoins en matière de capacités entreprennent de le faire afin de déterminer les moyens nécessaires pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse aux niveaux national et local.	

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
4.3 Possibilités accrues de mener des activités ciblées de renforcement es capacités au titre de la Convention.	Les Parties à la Convention participent à un programme de renforcement des capacités scientifiques.	<p><i>État au 31 mai 2011:</i> Le secrétariat a commencé à établir une page Web qui servira de plate-forme pour la collecte, le stockage et la mise en commun des informations concernant le renforcement des capacités liées à la Convention. Cette plate-forme devrait à terme faire office de guichet unique pour tout ce qui concerne le renforcement des capacités, y compris, notamment, la formation en ligne, l'apprentissage en ligne, la promotion des possibilités de renforcement des capacités et l'encouragement à l'exploitation de synergies avec d'autres conventions dans le domaine de renforcement des capacités.</p> <p>Le secrétariat a encouragé l'«Initiative spéciale pour l'Afrique» qui a pour but de développer des projets synergiques d'investissement.</p>

**Sous-programme 5 – Financement et transfert de technologie**

27. Dans le cadre du sous-programme 5, le secrétariat se concentre sur les actions visant à promouvoir la Convention auprès des institutions internationales de financement, en particulier le FEM.

28. Faisant suite à la décision prise par l'Assemblée du FEM en mai 2010 de modifier l'instrument afin d'en faire formellement le mécanisme financier de la Convention, le secrétariat a intensifié sa coopération avec le secrétariat du FEM en vue d'améliorer la cohérence entre les instruments utilisés dans les processus de la Convention et les opérations et exigences du FEM. Cette coopération s'est traduite jusqu'ici par une coordination des conseils donnés aux pays pour avoir accès aux ressources financières du FEM et par des manifestations conjointes.

29. D'autres activités du secrétariat concernant le financement, y compris l'établissement des rapports et l'examen des informations concernant l'objectif opérationnel 5, sont menées de concert avec le Mécanisme mondial dans le cadre du programme de travail commun et sont exposées dans ce contexte<sup>11</sup>.

<i>Catégorie de résultats</i>	<i>Risques/hypothèses</i>	
5.3 Les Parties intensifient leurs efforts en vue de mobiliser des ressources financières auprès des institutions financières, des mécanismes et des fonds internationaux, dont le FEM, en militant en faveur de la mise en œuvre de la Convention et de la GDT au sein des organes directeurs des institutions compétentes.	Les institutions financières internationales, le Conseil du FEM et d'autres mécanismes et fonds sont prêts à accorder une plus grande priorité aux questions liées à la GDT.	
<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
5.3.1 Meilleure compréhension par le FEM, le FIDA et la Banque mondiale de l'importance des questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ainsi qu'à la GDT.	Nombre de références aux questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ainsi qu'à la GDT dans les stratégies, rapports et décisions du FEM, du FIDA et de la Banque mondiale qui tiennent compte des informations fournies au titre de la Convention.	<i>État au 31 mai 2011:</i> Un séminaire a réuni le personnel des secrétariats de la Convention et du FEM en janvier 2011 afin d'étudier et de préciser ensemble les principaux aspects des politiques et programmes correspondant au cinquième cycle de reconstitution des ressources du FEM dans la mesure où ils ont un rapport avec le soutien apporté pour la mise en œuvre de la Convention par les pays parties touchés. Le séminaire a débouché sur un plan d'action commun comprenant un certain nombre d'actions ciblées et de produits. Ceux qui ont été adoptés jusqu'à présent sont notamment la fourniture aux pays d'informations et d'un appui pour qu'ils puissent bénéficier de fonds alloués par le FEM pour des activités habilitantes, une réunion d'experts organisée conjointement et une consultation ministérielle sur l'initiative concernant la Grande muraille verte, ainsi qu'une réunion

<sup>11</sup> Le rapport sur les résultats obtenus dans la mise en œuvre du programme de travail commun figure dans le document ICCD/COP(10)/11.

*Réalisations escomptées  
(2010-2013)*

*Indicateurs de résultat  
(2010-2013)*

*Données sur les résultats, y compris  
les principaux produits*

commune d'information sur les réformes liées à la cinquième opération de reconstitution des ressources du FEM, organisée à l'intention des centres de liaison nationaux de la Convention. La coopération avec le secrétariat du FEM comprenait également des consultations au sujet des activités habilitantes au titre du domaine d'intervention «dégradation des sols» dans la perspective de l'appui qui sera nécessaire à l'avenir pour le processus de présentation de rapports et d'examen pour 2012-2013, ainsi que la formulation de programmes d'action et leur alignement sur la Stratégie. À cet égard, un programme d'assistance mondial est en cours d'élaboration en concertation avec le PNUE et le Mécanisme mondial; il sera soumis à la dixième session du CRIC et au Conseil du FEM en 2011.

S'agissant de la coopération avec le FIDA et la Banque mondiale, le secrétariat a eu avec les membres de la direction plusieurs échanges sur des questions liées à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse et sur les actions qui y étaient associées. Il a également participé à la réunion du Conseil d'administration du FIDA et aux conférences annuelles de la Banque mondiale consacrées à la politique foncière et l'administration des biens fonciers.

*Réalisations escomptées  
(2010-2013)*

*Indicateurs de résultat  
(2010-2013)*

5.4 Des sources et mécanismes de financement novateurs sont recherchés pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse, y compris auprès du secteur privé, par le jeu de mécanismes fondés sur le marché, à la faveur des échanges commerciaux, auprès de fondations et d'organisations de la société civile et par le biais d'autres mécanismes de financement visant l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que la réduction de la faim et de la pauvreté.

Des sources et mécanismes de financement novateurs peuvent être identifiés et sont accessibles.



<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
5.4.1 Meilleure compréhension, par les Parties, des facteurs propices à une participation du secteur privé à la GDT.	La Conférence des Parties examine la participation du secteur privé à la GDT.	<i>État au 31 mai 2011:</i> Le secrétariat est un partenaire dans un projet du pays qui accueille la dixième session de la Conférence des Parties, la République de Corée; ce projet consiste à lancer au cours de la session un forum des entreprises sur la GDT. Le forum a pour but de faire appel à la participation de chefs d'entreprise du secteur privé pour débattre de questions en rapport avec la GDT et étudier les problèmes liés à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse.

### **Sous-programme 6 – Appui à la gestion pour la mise en œuvre de la Stratégie**

30. Le sous-programme 6 comporte trois grands domaines d'activité pour le secrétariat, à savoir la direction exécutive et gestion, les services de conférence et les services administratifs et financiers.

31. Au cours de l'exercice biennal, le secrétariat s'est efforcé d'organiser le processus de la Convention au niveau intergouvernemental de manière à ce que les Parties s'appuient sur des informations de grande qualité pour prendre leurs décisions, que les travaux servent à la réalisation d'objectifs clairs et concrets et qu'il y ait un lien entre la Convention et les mutations et tendances au niveau mondial. La coopération régionale a bénéficié d'un appui organisé, y compris sous la forme d'une assistance coordonnée pour faciliter la mise en œuvre au niveau national.

32. La responsabilisation des organes et institutions de la Convention a été renforcée du fait de l'application de la méthode de gestion axée sur les résultats, qui établit un lien entre toutes les ressources et les réalisations décidées par la Conférence des Parties. Les plans de travail ont été, dans une très large mesure, exécutés tels qu'ils avaient été adoptés à la neuvième session de la Conférence des Parties, encore que les ressources disponibles n'aient pas été à la hauteur des besoins<sup>12</sup>. Dans bien des cas, le manque de ressources a été compensé par des efforts supplémentaires de la part du secrétariat, ce qui a représenté une lourde charge de travail pour de nombreux membres du personnel.

33. Le secrétariat a organisé la réunion intersessions du CRIC et la deuxième session extraordinaire du CST en février 2011. En raison des retards qui se sont produits dans le quatrième cycle de présentation des rapports au titre de la Convention, ces sessions qui devaient avoir lieu en novembre 2010 ont été reportées à une date ultérieure et le temps dont le secrétariat devait à l'origine disposer pour préparer et traiter les documents analytiques a été considérablement réduit. Le Bureau de la Conférence des Parties a pris sa décision finale concernant le lieu des sessions quatre mois seulement avant leur ouverture. Malgré ces difficultés, le secrétariat est parvenu à organiser les sessions, tous les services étaient pleinement opérationnels en temps voulu et 87 % de toute la documentation a été soumis, ce qui est très proche du chiffre de 90 % fixé par l'ONU.

<sup>12</sup> Le document ICCD/COP(10)/10 apporte des renseignements sur les tâches planifiées du secrétariat qui ont été retardées, exécutées dans une moindre mesure que prévu ou totalement laissées de côté.

34. Les consultations avec la République de Corée qui va accueillir la dixième session de la Conférence des Parties ont commencé au début de 2010, et l'accord avec le pays hôte était bien avancé en mai 2011.

35. Le secrétariat a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer l'efficacité et la transparence de la gestion administrative et financière en facilitant l'examen des comptes par le Comité des commissaires aux comptes en deux occasions distinctes et celui des programmes opérationnels du secrétariat par le Bureau des services de contrôle interne. S'agissant des technologies de l'information et de la communication, les logiciels et systèmes d'exploitation utilisés par le secrétariat ont été améliorés, un bureau mobile a été créé et un protocole de transmission de la voix sur l'Internet (VoIP) a commencé à être appliqué dans le réseau téléphonique du secrétariat.

**a) Direction exécutive et gestion**

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
6.1 Intégrité et cohérence des activités relevant de la Convention.	Les Parties expriment leur satisfaction.	<p><i>État au 31 mai 2011:</i> S'appuyant sur les orientations que lui a données la Conférence des Parties au cours de sa neuvième session, le secrétariat a planifié et organisé le processus intergouvernemental de la Convention pendant l'exercice biennal. Le calendrier des sessions et des réunions a été établi, les conditions de fond et les principaux partenariats à mobiliser déterminés et les travaux associés répartis entre les unités.</p> <p>Le secrétariat a préparé cinq réunions du Bureau de la Conférence des Parties et en a assuré le service, et il a notamment accompli des tâches spécifiques et mobilisé des ressources pour le travail du Bureau conformément à la décision 6/COP.9. Les préparatifs pour le débat de haut niveau à la dixième session de la Conférence des Parties et la table ronde des parlementaires qui, de nouveau, aura lieu pendant la session sont bien engagés.</p> <p>L'état d'avancement des programmes de travail du secrétariat pour 2010-2011 a été régulièrement suivi. Au 31 mai, il était indiqué que les deux tiers du programme de travail étaient en bonne voie. La qualité et l'efficacité des travaux du secrétariat feront dorénavant l'objet d'une évaluation interne périodique au cours du prochain exercice biennal.</p> <p>Le secrétariat a établi le plan de travail pour 2012-2015 et le programme de travail pour 2012-2013 en appliquant une méthode de gestion axée sur les résultats. Le programme de travail commun pour 2012-2013 a été préparé en coopération avec le Mécanisme mondial.</p>

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
		<p>Les tâches juridiques ont été réalisées comme prévu et des outils de contrôle de la qualité ont été mis en place.</p> <p>Conformément à la décision 3/COP.9, des fonctionnaires dont le poste est imputé sur le budget de base ont été affectés aux unités de coordination régionale en Afrique, en Asie et en Amérique latine et Caraïbes. Les consultations se sont poursuivies concernant la création et les modalités fonctionnelles d'une unité de coordination régionale à l'appui des pays d'Europe centrale et orientale, et le recrutement d'un fonctionnaire pour cette région sera bientôt achevé. Les modalités d'accueil actuelles des unités de coordination régionale ont été revues et des solutions envisageables pour l'avenir ont été dégagées. Ces solutions sont exposées dans un document qui sera soumis à l'examen de la Conférence des Parties à sa dixième session.</p> <p>Des réunions régionales visant à préparer la dixième session de la Conférence des Parties, y compris les débats scientifiques, seront organisées en septembre 2011.</p>
6.2 Ressources gérées à la satisfaction des Parties.	Mesure dans laquelle les ressources sont efficacement mises à profit dans toutes les tâches du secrétariat.	<p><i>État au 31 mai 2011:</i> Afin d'étoffer ses fonctions de mobilisation des ressources, comme l'ont demandé les Parties, le secrétariat a recruté un conseiller principal en mars 2011.</p> <p>Pour l'exercice biennal 2010-2011, les liquidités mobilisées par le secrétariat se chiffraient aux environs de 2,3 millions d'euros. En y ajoutant la valeur financière estimée des partenariats et des personnels détachés rémunérés<sup>13</sup>, le secrétariat est parvenu à réunir environ 80 % des ressources extrabudgétaires nécessaires.</p>

#### **b) Services de conférence**

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
6.3 Les Parties sont satisfaites de l'amélioration des conditions dans lesquelles les décisions	Nombre de plaintes de la part des Parties au sujet des dispositions prises pour l'organisation des	<p><i>État au 31 mai 2011:</i> Les préparatifs de la neuvième session du CRIC et de la deuxième session extraordinaire du</p>

<sup>13</sup> Pour plus d'informations, voir le document ICCD/COP(10)/10.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
peuvent être prises en connaissance de cause au niveau de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires.	<p>sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires.</p> <p>Nombre de documents officiels soumis promptement et efficacement aux Parties pour examen lors des sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires.</p>	<p>CST ont commencé avec la mise au point d'un plan d'organisation des services et installations de conférence. Étant donné que les conférences n'étaient pas accueillies dans un pays spécifique, les accords avec divers prestataires de service ont été négociés par le secrétariat. Des accords ont également été conclus avec l'UNDSS<sup>14</sup>, l'Office des Nations Unies à Genève et le Conseil économique et social pour la mise à disposition de services de sécurité ainsi que de services de traduction et d'interprétation et pour un appui concernant des questions de procédure. Trente-cinq documents de présession, neuf documents de session et deux documents d'après-session ont été élaborés. Des invitations ont été envoyées aux participants et des demandes de prise en charge des frais de voyage établies; les formalités de visa ont été réglées avec le pays hôte du secrétariat.</p> <p>Pendant la neuvième session du CRIC et la deuxième session extraordinaire du CST, des services de secrétariat ont été assurés pour toutes les sessions et groupes de contact, y compris les diverses consultations régionales qui ont eu lieu. Le secrétariat a également facilité les réunions de groupes d'intérêts et d'autres réunions informelles. Le journal a été publié sans retard en coopération avec le Conseil économique et social de l'ONU. Après les sessions, les rapports sur les travaux de la neuvième session du CRIC et de la deuxième session extraordinaire du CST ont été regroupés et traités, et une liste de participants a été complétée.</p> <p>Des dispositions analogues à celles décrites plus haut ont été prises pour l'organisation des dixièmes sessions de la Conférence des Parties, du CST et du CRIC, en octobre 2011, encore que l'ampleur des préparatifs soit beaucoup plus grande: plus de 80 documents seront élaborés, les participants seront trois fois plus nombreux que pendant les sessions de février et le débat ministériel nécessitera des dispositifs de sécurité supplémentaires, pour ne citer que quelques différences.</p>

<sup>14</sup> UNDSS: Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU.

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
6.4 Les échanges entre les représentants des Parties, les experts scientifiques et/ou d'autres acteurs clefs sont facilités avec efficacité.	<p>Mesure dans laquelle les réunions, ateliers et séminaires demandés sont organisés dans les délais et dans les limites du budget alloué.</p> <p>Mesure dans laquelle les documents, publications et matériels d'information demandés sont élaborés dans les délais et dans les limites du budget alloué.</p>	<p>Douze réunions des bureaux de la Conférence des Parties, du CRIC et du CST ont été organisées en dehors des sessions officielles. Ces réunions ont nécessité des dispositions en matière de logistique et de voyages, des services de traduction et un traitement des documents.</p> <p><i>État au 31 mai 2011:</i> Le secrétariat a organisé des réunions au titre de la Convention autres que celles de la Conférence des Parties, de ses organes subsidiaires ou des organismes chargés de la gestion des méthodes de travail et en a assuré le service, y compris trois réunions du Conseil du Fonds d'adaptation qu'il a organisées contre rémunération pour le secrétariat du FEM.</p> <p>Plus de 40 publications, documents d'information, supports pédagogiques et autres dossiers documentaires du secrétariat ont été mis en forme, traduits et/ou reproduits.</p>

**c) Services administratifs et financiers et ressources humaines**

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
6.5 Plus grande efficacité et transparence de l'administration et de la gestion financière.	Réactions positives des vérificateurs externes des comptes.	<p><i>État au 31 mai 2011:</i> À la fin de 2010, les états financiers intermédiaires ont été établis pour qu'ils soient examinés par le Comité des commissaires aux comptes qui s'est réuni avec le secrétariat en avril 2011. Le secrétariat a répondu aux questions des commissaires concernant les comptes, la budgétisation/gestion axée sur les résultats, la gestion des ressources humaines, l'inventaire et les services de conférence. Il a appliqué un nouveau système de gestion des actifs et enregistré tous ses biens durables et non durables en très peu de temps. De ce fait, les commissaires aux comptes n'ont formulé aucune observation négative au sujet du contrôle de ses biens par le secrétariat.</p> <p>Les comptes ont été régulièrement tenus grâce à la certification et l'approbation des documents financiers, au traitement des demandes de paiement, à l'établissement en temps voulu des rapports à l'intention des donateurs, à la mise en concordance mensuelle des comptes et à la</p>

<i>Réalisations escomptées (2010-2013)</i>	<i>Indicateurs de résultat (2010-2013)</i>	<i>Données sur les résultats, y compris les principaux produits</i>
6.6 Amélioration des services du secrétariat en matière de technologie de l'information et de la communication.	Satisfaction du personnel et des autres utilisateurs à l'égard des services.	<p>mise à jour de l'état des contributions à la fois en dollars des États-Unis et en euros au taux de change officiel de l'ONU.</p> <p>Le secrétariat a continué de fournir chaque mois aux Parties des informations sur l'état des contributions et d'accuser réception des contributions. La deuxième session extraordinaire du CST et la neuvième session du CRIC lui ont posé un certain nombre de problèmes, concernant notamment les arrangements pour les voyages et le versement des indemnités journalières de subsistance aux participants bénéficiant d'une aide financière.</p> <p><i>État au 31 mai 2011:</i></p> <p>Le secrétariat a fait en sorte que tous les services essentiels en matière de technologie de l'information et de la communication soient disponibles à tout moment, tout en élargissant son appui à la mise au point de solutions particulières, telles que le projet PRAIS. Le secrétariat a affecté un ordinateur portable à chaque membre du personnel, ce qui a permis de mettre en place une infrastructure mobile de bureau permettant aux membres du personnel de travailler n'importe où dans le monde. Cette organisation sera complétée par une solution VoIP qui, à terme, réduira les frais des communications téléphoniques.</p>

### III. Conclusions et recommandations

36. La Conférence des Parties souhaitera peut-être prendre note du présent rapport et donner des directives, sur recommandation du CRIC, concernant l'orientation stratégique du plan de travail pour 2012-2015 et du programme de travail pour 2012-2013 du secrétariat.